

## **Déclaration FERC CGT liminaire au CT-MESR du 19 janvier 2021**

La politique de l'Enseignement supérieur et la Recherche est indigente depuis des années. Aujourd'hui, elle est devenue dangereuse ! Le gouvernement a choisi de ne pas se donner les moyens d'urgence pour permettre aux étudiant·es de retourner sur les campus : il a décidé de ne pas recruter de personnels titulaires (BIATSS et enseignant·es-chercheur·ses), de ne pas réaliser de travaux pour rendre les locaux conformes aux nécessités sanitaires, de ne pas construire ni mettre à disposition des locaux pour les études... La « Loi de Programmation de la Recherche » (LPR), imposée par le gouvernement contre la majorité de la communauté universitaire et de recherche, ne fait qu'aggraver la précarité, attaquer les statuts, et précariser les financements de la recherche. Elle ne répond en rien aux urgences actuelles. La FERC CGT proposera au CT-MESR une motion à ce sujet.

Concernant le calendrier d'application de la LPR présenté à ce CT-MESR, la FERC CGT dénonce le fait que le document ne soit parvenu que le matin de la séance. Elle réitère son exigence d'être invitée aux réunions de concertation sur les textes LPR à venir.

Une bonne partie des étudiant·es vit dans des conditions de vie et d'études déplorables. Ce n'est pas avec les 60 postes d'assistantes sociales annoncés par la ministre que les choses vont s'améliorer. Après un an de crise sanitaire, bon nombre de collègues sont proches de l'épuisement professionnel.

Afin de rouvrir les campus aux étudiant·es en toute sécurité sanitaire, la FERC CGT demande au gouvernement et aux établissements d'agir en urgence afin :

- de recruter en urgence et massivement des titulaires ;
- de fournir des masques neufs aux travailleur·ses et aux étudiant·es en nombre suffisant pour les changer selon les recommandations sanitaires ;
- de rénover les salles de cours et amphis qui l'exigent, en réparant les VMC, les toilettes, les châssis de fenêtres, les chauffages défectueux, en installant des capteurs de CO2 pour le contrôle de l'aération...
- de préparer et de planifier une campagne de vaccination volontaire des enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses et personnels administratifs et techniques en première ligne ;
- de réquisitionner des locaux pour assurer des cours dans des conditions respectueuses de la distanciation physique, de servir des repas dans des espaces de restauration sécurisés, et d'allouer des logements aux plus précaires ;
- d'augmenter les budgets des CROUS pour leur permettre de répondre aux nouvelles contraintes sanitaires afin de loger et nourrir les étudiant·es ; nous dénonçons le refus de fait

du gouvernement de mettre en place la 3<sup>ème</sup> session de fonctionnarisation des personnels ouvriers des CROUS.

- d'apporter des garanties de renouvellement des contrats et de rémunération aux travailleur·ses précaires de l'ESR (contractuel·les et vacataires).
- ...

**La FERC CGT continue à exiger l'abrogation de la loi LPR. Elle revendique encore et toujours un plan pluriannuel de recrutement de titulaires, pour résorber la précarité et permettre au secteur de l'ESR de répondre aux enjeux immenses de l'avenir immédiat, un plan d'investissement massif dans la construction et la rénovation du patrimoine de l'ESR.**

**Pour tout cela, la FERC CGT appelle les travailleuses et travailleurs de l'ESR à se mobiliser le 26 janvier 2021, journée de grève dans l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur et la Recherche, et le 4 février 2021, journée de grève interprofessionnelle.**